

Silex de Spiennes

Prov. du Hainaut, Wallonie

Localisation du prélèvement : N50 25.120 / E3 58.834

Pendant la préhistoire, plus spécifiquement au Néolithique, le silex de Spiennes était remonté à la surface en creusant des puits d'extraction minière. Les mineurs atteignaient les couches de craie sous le substrat limoneux actuel, aujourd'hui cultivé. Dans la craie se trouvent des bancs de silex assez abondants. Le silex était ainsi exploité de manière industrielle puis exporté sur des centaines de kilomètres carrés. Le plateau de *Petit Spiennes* contient en surface un nombre incalculable d'éclats. Il en va de même pour les champs alentours. Le lieu-dit *Camp à Cayaux* correspond à une zone entièrement couverte de déchets de taille et d'un proportion moindre d'outils. Parmi ceux-ci, on rencontre surtout des haches ébauchées et des pics de mineurs.

Les rognons affleurent géologiquement soit dans les salles creusées au Néolithique et accessibles par les puits fouillés, soit dans les talus du chemin de fer désaffecté qui recoupe le plateau minier de *Petit Spiennes* et donc, logiquement, les couches crayeuses à silex.



Vue du *Camp à Cayaux*, avec la surface recouverte de débris d'extraction et de taille.

Le silex de Spiennes est gris à gris foncé (teinte dominante) avec des zones sous corticales brunâtres ou bleutées. Le cortex est beige et légèrement rugueux. Lorsqu'il se patine, le silex de Spiennes devient gris clair, voir blanchâtre.



Vue d'un talus du chemin de fer désaffecté à *Petit Spiennes*. Le calcaire affleure à cet endroit et les pentes rejettent des rognons de silex qui dégringolent jusqu'au pied des rails.



Un rognon de silex en position primaire, sous un bloc de calcaire, dans le talus du chemin de fer à *Petit Spiennes*. A proximité fut retrouvé un pic de mineur.



Vues rapprochées du silex archéologique de surface à Spiennes (en bas à gauche : avec patine).



Vues rapprochées du silex « frais » géologique de Spiennes (env. 5 cm de l'oeil).



Pic de mineur néolithique ramassé à proximité de l'affleurement géologique (N50 25.122 / E3 58.830).